



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 28 mars 2025,

Le Département engagé dans la préservation du patrimoine des Pyrénées-Orientales : **restauration de l'église Saint-Génis et de la Chapelle de la Vierge, à Err**

Ce vendredi 28 mars, Hermeline Malherbe, Présidente du Département, avec Michel GARCIA, Conseiller départemental du canton, Eliane Jaricky, Conseillère Régionale, et Isidore Peyrato, maire d'Err, ont inauguré les travaux de restauration de l'église Saint-Génis et de la Chapelle de la Vierge, à Err.

À cette occasion la Présidente du Département, Hermeline Malherbe a déclaré : « En engageant des fonds pour la conservation de nos monuments et sites historiques, nous préservons notre héritage et contribuons à la vitalité de notre économie locale, notamment par le tourisme et l'attractivité de notre territoire »

Le Département mène une politique innovante et volontariste de préservation et de valorisation de son patrimoine, qui participe à la dynamisation du territoire et au développement d'un tourisme de qualité. Dans ce cadre, il a participé activement à la restauration de l'église Saint-Génis et de la Chapelle de la Vierge de la commune d'Err.

Dans un premier temps, la commune a fait appel au Centre de Restauration et de Conservation du Patrimoine, service appartenant au Conseil Départemental depuis 1998, pour l'inventaire et la restauration de certaines œuvres : la restauration de la statue 12e de Notre Dame d'Err, la restauration de la cadireta de Notre Dame d'Err, la restauration du tableau de saint Antoine de Padoue, la restauration du tableau de sainte Thérèse, les deux statues de Vierge à l'Enfant, de l'oratoire dans le village, la restauration de la prédelle de saint Antoine de Padoue. Dans un second temps, avec sa participation financière pour des aménagements de sécurisation autour des batisses :

- Pour l'Eglise Saint-Génis : à l'extérieur démolition du trottoir existant situé sur tout le pourtour de l'édifice, réalisation d'un drain sur le même linéaire (sur tout le pourtour de l'Eglise), restauration totale de la toiture en gardant les vieilles lloses. A l'intérieur : piquage des murs sur une hauteur de 2 mètres pour régler le problème de l'humidité puis reprise des badigeons à l'identique de l'existant,
- Pour la Chapelle de la Vierge : Restauration de la toiture (comme à l' Eglise) et reprise des badigeons à l'intérieur. Réhabilitation des peintures du camaril (chapelle intérieure où est située Notre Dame d'ERR datée du 13 ième siècle).



COMMUNIQUE DE PRESSE

Coût total de l'opération 305 000 € HT

DRAC Occitanie : 111 643 €

Région Occitanie : 45 528 €

CD 66 : 84 936 €

Autofinancement : 62 893 €

En plus de ce financement, la commune a reçu le soutien de la Sauvegarde de l'Art Français sous forme de don d'un montant de 15 500 € et de la Fondation du Patrimoine à travers une aide de 3705 € et la mise en place d'une souscription.

Le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine du Département : un service public unique en France

Le Département des Pyrénées-Orientales se distingue en France par la présence d'un Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP) unique en son genre. Il a pour missions d'assurer la connaissance, la sauvegarde et la valorisation de nos milliers d'oeuvres d'art que possède le territoire.

Ce mobilier, le plus souvent dans un état de conservation préoccupant, est constitué de retables, peintures, sculptures, orfèvrerie, vêtements liturgiques, objets de dévotion populaire.

Le CCRP recense et évalue l'état de ce mobilier afin d'effectuer les traitements de conservation permettant d'assurer sa pérennité, de le faire vivre et de le transmettre aux générations futures.

Un service que le Département met à disposition des communes gratuitement

Il intervient gratuitement auprès des communes dans le cadre du Plan Objet 66, avec le soutien financier de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et de la Région, en proposant :

- l'inventaire exhaustif du mobilier, accompagné d'un bilan sanitaire des oeuvres
- la conservation préventive et curative sur les oeuvres

Valoriser et transmettre

Le Département accompagne également les collectivités pour la valorisation du patrimoine. Il contribue financièrement et soutient des projets et des animations en faveur des monuments, des sites, des objets d'art classés et du petit patrimoine rural.

Le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine est ouvert au public au cours de l'année à destination des groupes scolaires (sur rendez-vous ccrp@cd66.fr)

Le CCRP en chiffres depuis sa création :

- **23 415** objets inventoriés dans 119 communes et 176 édifices
- **18 003** objets diagnostiqués
- **7 199** objets traités en conservation
- **807** oeuvres restaurées





